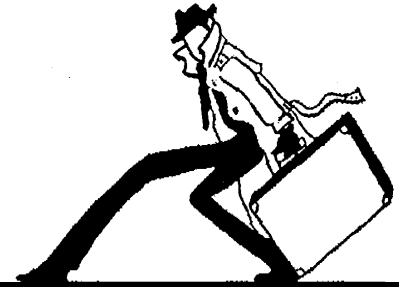


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO Statu quo de la honte

La reconduite de la dictature au Togo au printemps 2005 est l'un de ces événements dont l'Histoire se souviendra avec honte. C'est ainsi que Munich est devenu le symbole de la démission devant l'audace de l'arbitraire et le triste prélude de l'apocalypse.

L'ordre règne à Lomé. On a nettoyé la ville des centaines de cadavres que les balles ont couchés parmi ceux qui se sont permis de protester contre l'élection présidentielle scandaleusement frauduleuse du 24 avril. On fait régner la terreur dans une population qui a massivement dit son rejet d'un régime imposé par la force. Des dizaines de milliers de Togolais prennent le chemin de l'exil et cet exode ne cesse pas.

Comme si de rien n'était, on a constitué un gouvernement dirigé par Edem Kodjo, vieux cheval de retour « modéré », c'est-à-dire opportuniste, qui connaît mieux les couloirs des institutions internationales que les quartiers pauvres de Lomé. Sur les 29 membres, 23 appartiennent au RPT (parti de la dictature), 2 au parti d'Edem Kodjo, les quatre derniers à des groupes « ralliés ». Le frère de Faure, Kpatcha Gnassingbé, est ministre délégué à la Défense, après avoir été l'écumeur du port de Lomé. Les deux piliers du régime, les armes et le fric, sont bien tenus par le clan. Un tortionnaire notoire fait également partie de cette fine équipe dite « d'union nationale ». Rappelons que Faure Gnassingbé a refusé tout accord sur un gouvernement de transition accepté par la coalition de l'opposition, qui montrait là son désir d'accommodement, puisque, suivant le droit, l'élection frauduleuse aurait dû être annulée.

Edem Kodjo était à Bruxelles le 22 juin pour tâcher de convaincre l'Union Européenne que la plupart des 22 engagements pris par le Togo en avril 2004 afin de régulariser le "déficit démocratique" du pays « ont reçu des mises en exécution tout à fait remarquables » depuis l'arrivée au pouvoir de Faure Gnassingbé Eyadéma. Tel que. Mais, s'il suffit de le dire, pourquoi se priver. Il demande en conséquence la levée des sanctions économiques prises par l'U.E. depuis 1993. Ces sanctions ne s'appliquent pas aux programmes d'appui décentralisé au bénéfice direct des populations. Selon Comi Toulabor, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques de Bordeaux, interviewé par *Le Soir* de Bruxelles, « le gouvernement d'Edem Kodjo n'est qu'une façade ». Concernant la reprise du financement centralisé, il est plutôt en faveur du statu quo. « Cet argent-là, c'est pour faire la fête ! Si l'UE accepte, une tranche de ce montant partira en France pour financer les partis politiques pro-régime tandis qu'une autre sera investie dans les paradis fiscaux. À la fin, il ne restera plus rien pour les Togolais. »

Sommaire :

Salves	p. 2
Ils ont dit	p. 9
À fleur de presse	p. 10

Les centaines de Togolais qui ont manifesté et sont morts pour défendre leurs droits de citoyens, notamment de choisir leurs gouvernants, se sont donc sacrifiés en vain si on laisse faire. Le régime dictatorial, violent et corrompu qui opprime le Togo depuis 1967 sous la férule de l'ex-sergent de l'armée française Eyadéma a été reconduit dans la violence et dans la lâche indifférence de ce qu'on appelle l'opinion internationale, c'est-à-dire les médias et les gouvernements des pays influents. La France, qui arme, forme et conseille l'armée togolaise, avait des moyens de pression suffisants pour que soit respecté le choix du peuple togolais. Sa complicité avec la dictature ne fait aucun doute. Quels tortueux cheminements de la corruption, quels inavouables intérêts étaient en jeu pour qu'on proclame, contre l'honneur et contre l'évidence que Faure Gnassingbé était un bien pour le Togo ?

Dans bien d'autres pays d'Afrique sous influence française se préparent de pareilles forfaitures. Au Tchad une parodie de referendum a permis de changer la constitution pour permettre à Déby de rester au pouvoir. Au Gabon une parodie de consultation électorale va pérenniser le règne de Bongo. Assis sur le pillage du pétrole et du bois et sur les puissantes connivences qui en découlent, ces pouvoirs sont inexpugnables. L'inévitable passage de témoin, au terme inéluctable de la sénilité, est effectué grossièrement avec un clone issu du clan pour assurer la reconduction d'un système mafieux trop profondément enraciné.

Contrairement à ce que la propagande veut nous faire croire, rien n'a changé dans le système francoafricain. Le Togo en a fourni une aveuglante et caricaturale démonstration. Les monstres qu'étaient les dictatures fascistes en Europe n'ont pu sombrer que dans l'anéantissement de pays entiers, le ravage universel. Que tout disparaisse avec moi ! Une telle apocalypse n'est pas inéluctable dans le cas des tyrannies tiers-mondistes, qui ne sont pas issues du peuple mais qui lui ont été imposées, à condition que les valeurs proclamées par les États de tutelle ne soient pas solubles dans l'indifférence des citoyens et des médias.

Odile Tobner

Pour la première fois *Billets* paraît sans la signature du maître d'œuvre, François-Xavier Verschave. Toutes nos pensées vont vers lui, dans la lutte qu'il mène contre la maladie et vers sa famille qui l'assiste. Nous saluons leur courage.
Le comité de rédaction



Togo : une mission – de vérification...

Le 23 mai dernier, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) a lancé un appel¹ à l'Union africaine (UA) et à l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la mise en place d'une commission internationale d'enquête sur la situation des droits de l'Homme au Togo. Le 10 juin, la Haut commissaire aux droits de l'Homme, Louise Arbour, annonce² « l'envoi d'une mission d'enquête au Togo suite à des événements liés aux élections », et le lundi 13 juin la mission est sur place. Le moins que l'on puisse dire est que la FIDH a obtenu satisfaction en un temps record.

L'importance de cette mission est évidente. La plus haute instance internationale, l'ONU, se penche sur le cas d'un pays dont le peuple a été dépossédé de son droit de se dégager – par les urnes – de la férule d'une dictature. Du moins la communauté internationale et ses hautes instances ont-elles fait semblant de croire qu'un tel exercice était possible sans qu'elles n'interviennent afin qu'il se traduise dans les faits... Certes, le Haut commissariat a à charge l'examen des seules questions afférentes aux violations des droits de l'Homme... Il n'empêche. Les causes des violations qu'il s'agit de vérifier, et la fraude électorale massive soigneusement organisée, pourront difficilement échapper à l'examen en cours. Si la mission faisait preuve de cécité, elle se décrédibiliserait gravement. Saura-t-elle faire montre du courage nécessaire pour faire reculer le cynisme qui a accompagné la « crise » togolaise ? Peut-être. En tout cas, elle a pris le risque de se mettre en position d'observateur étroitement observé.

À son retour à Genève, la mission présentera ses conclusions et recommandations à la Haut-Commissaire. Espérons que ces conclusions seront immédiatement rendues publiques et que l'ONU ne gardera pas en réserve quelque annexe confidentielle réservée à la vérité des faits. La mission s'est accordée deux semaines pour conclure. Un si court délai fait penser qu'elle est déjà relativement bien renseignée (de ce que nul n'ignore). S'il s'agit d'une mission de sérieuse vérification, on ne peut que s'en féliciter. [Sharon Courtoux]

1. www.fidh.org
2. www.unhcr.ch

Congo-Brazzaville : le clan et les « rebelles »

Rappelons que le Congo est aujourd'hui un pays dont plusieurs départements sont sinistrés. Ses dirigeants, incapables de dialoguer, ont préféré utiliser une guerre à répétition contre les populations civiles. À commencer par le premier d'entre eux, Denis Sassou Nguesso, qui a fait envahir son pays par des armées étrangères et privées (angolaises, tchadiennes, *Hutu power*, DSP Mobutu et mercenaires de toutes origines).

Des ONG comme Caritas et les instances des Nations unies ont fait des constats alarmants in situ sur la situation désastreuse des populations dans un département proche de Brazzaville : le Pool. Ces travaux ont été publiés dans des rapports sans appels :

- Une population abandonnée pour les Caritas,
- Le Pool, une crise humanitaire négligée pour les Nations Unies.

Ce département du Pool est rayé du budget national depuis 1997, car pourvu seulement d'une partie des élus de l'oligarchie militaro-familiale. Non seulement ces populations sont abandonnées, mais elles sont livrées à la merci de toutes sortes d'exactions par des bandes armées : les milices de Ntoumi, les forces gouvernementales et autres armées étrangères et privées. En réalité ce Ntoumi dispose d'une logistique de communication des plus modernes, alors que dans sa région l'essentiel manque. Et il bénéficie également d'une totale impunité. Alors qu'il est coupable des crimes les plus odieux :

- bastonnades de personnes sur les places de marché,
- milicianisation forcée des jeunes du Pool avec des interdits et tabous,
- assassinats sur place de marché de personnes du troisième âge accusées de sorcellerie,
- vols de biens privés,
- viols de jeunes filles,
- déplacements de populations,
- désacralisation d'églises, de temples et autres lieux de prières et vols d'instruments sacerdotaux.

Il a aussi pris des prérogatives d'un État : comme rendre la justice avec des méthodes barbares tel « la gifle de Saint-Michel » (marquer le dos des personnes avec une machette rougie). Instituant une sorte de *no man's land* avec une juridiction politico-mystique, ou plutôt mafieuse. Voilà le personnage douteux

que M. Sassou présente comme un rebelle, chef du Pool. Alors que dans ses précédentes déclarations, celui-ci était présenté comme un bâtard, un charlatan, un voleur de poules par tous les serviteurs du dictateur (ministres et communicants de la présidence...).

En réalité Ntoumi est un faux rebelle, car ses Ninjas viennent régulièrement à Brazzaville depuis 1998 se ravitailler en carburant, en rations alimentaires et véhicules 4x4 neufs. Tous les Brazzavillois les voient et connaissent leurs véhicules sans plaque d'immatriculation. Ils ne peuvent passer inaperçus avec leurs *dread locks*.

Pendant tout ce temps le département du Pool souffre du « Mbetengue » ou « gifle de Saint-Michel ». Ceux-ci coupables et responsables de plusieurs violations fondamentales des droits de l'Homme, seraient en train, avec la complicité du dictateur, de se muer en « démocrates ». Alors qu'ils ont du sang sur les mains. Et pour ne pas finir devant les prétoires des tribunaux des hommes, leur maître et pourvoyeur Sassou est en train de leur concocter des dispositifs afin qu'ils deviennent des élus d'un peuple qu'ils ont affamé, déplacé et tué. Comme Ndenguet a bénéficié des mêmes complicités jusque dans les palais parisiens, alors que complice et coupable dans les disparitions au Beach de Brazzaville.

Et pour mieux faire, certains seront seulement nommés maires par décret du dictateur, dans les collectivités locales. Car même en ayant créé un électorat captif pour ses nouveaux anciens amis, ils ont peur de la peur insufflée dans les populations. Même les matchs de football font peur. Comme le dernier Sénégal/Congo qui a mobilisé jusqu'à tous les carrefours de la ville des forces militaires impressionnantes. [Benjamin MOUTSILA, délégué Général Fédération des Congolais de la Diaspora (FCD)]

Dictature en quête de respectabilité

Le gouvernement de Brazzaville vient d'allouer un budget de 2,1 milliards de FCFA pour une régata de Marseille à Pointe Noire [cf. *À fleur de presse*]. Cette décision avait été prise le 14 janvier 2005 lors d'un conseil des ministres. Ce sport inconnu et non pratiqué au Congo a suscité une grande communication au sein des médias congolais. Le cabinet présidentiel, sous le pilotage de la fille du dictateur : Claudia Sassou Lembumba en a été l'instigateur et le donneur d'ordres. Elle avait en son temps



annoncé à grands renforts de publicité la participation de 25 voiliers, donc une course de très haut niveau.

Alors que le départ de cette régata a été un bide à Marseille, 5 voiliers seulement étaient au départ. Les militants de Survie 13 ont gâché la fête et fait fuir le premier ministre congolais Isidore Mvouba, en y dénonçant la collusion Sport Dictature, une opération de marketing au profit de Sassou, responsable des disparitions au Beach de Brazzaville. Pour recevoir les 5 régatiers à Pointe Noire, un village de pêcheurs plus que cinquantenaire a été totalement détruit sur le littoral. Une part importante de l'économie informelle de cette ville disparaît de ce fait. Des Congolais sont une fois encore jetés dans la rue pour le bon plaisir du "Cobra en chef". Mais les bases des compagnies pétrolières dernières arrivées et voisines de ce village, ont été préservées. En lieu et place sera bâti le stand d'arrivée et de réception du dictateur. Il faut des grands espaces pour M. Sassou et la proximité du peuple le dérange. Et l'immédiat et le devenir de ses populations lui importe peu.

Alors que des fonds manquent pour la reconstruction d'écoles et de dispensaires pour les jeunes de ce pays en particulier ceux du Pool qui ne sont plus allés à l'école depuis 1997 et la réinsertion de ceux qui ont été "milicianisés". Le dictateur Sassou soigne sa communication pour se faire une virginité et faire oublier son coup d'État et les crimes contre l'humanité vis-à-vis de son peuple.

Voilà encore une autre facette de la Françafrique, pour mieux avilir et paupériser une population et capter les matières premières : créer des faux rebelles puis les rendre fréquentables par le suffrage universel ; et surtout trouver des artifices pour mieux piller les caisses de l'état. [BM]

Le rigolo du Gabon

Bongo a beau trépigner, l'appellation que lui a décernée Gbagbo lui va comme un gant. Elle est même un tantinet gentille. La farce qui se joue au Gabon depuis 38 ans a un côté plutôt sinistre. Dans un document intitulé *Les mauvais payeurs de la forêt gabonaise*, Arnaud Labrousse dresse la liste des exploitants de la forêt qui doivent de l'argent à « ce qu'il est un rien pervers d'appeler l'État ». Omar et Ali Bongo arrivent évidemment en tête avec une dette d'environ un milliard de FCFA. Suit toute la ribambelle de la Bongocratie, qui relègue le terme de « kleptocratie » au rang de doux euphémisme. En particulier le ministre du

Contrôle d'État et des inspections, « chargé de la lutte contre la pauvreté et de la lutte contre l'enrichissement illicite », Martin Mabala, forestier sous un nom d'emprunt, doit à l'État 2 152 500 FCFA.

Non contentes de léser l'État gabonais, les compagnies forestières bongoïstes savent engranger les subsides de l'APD (Aide publique au développement) pour leurs bonnes œuvres. Pourquoi se priver dans le monde franco-gabonais des copains au pouvoir ? Et tant pis pour les dindons de la farce que sont le pauvre Gabonais et le payant de Français de base¹. [OT]

1. Lire aussi le communiqué de Greenpeace, *France - Gabon : Où est donc la bonne gouvernance ?*, www.greenpeace.org/france/press

Tchad : Le Président Idriss Déby s'apprête à promulguer sa constitution

Il n'y a point de doute, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) proclamera un « oui » vainqueur, contre le « non » ou le boycott massif du peuple tchadien exprimé, ouvertement, contre toute attente, le 06 juin 2005 par la voie des urnes dans tout le pays. Dans les rangs du parti au pouvoir, des communautés ethniques qui, à coup de ralliement sous la férule, adhéraient par milliers depuis des années au Mouvement Patriotique du Salut (MPS), des partis alliés qui espéraient trouver en ce référendum l'occasion de "s'en mettre plein les poches" ou d'accéder à des postes politiques ou administratifs juteux, tous ont eu leur part d'une cruelle surprise : les plus fins observateurs de la scène politique tchadienne en ont pris pour leur grade.

D'après des indiscretions des milieux au fait des données, et les rapports des partis de l'opposition et ceux de la société civile - les associations des droits de l'Homme notamment - le taux de participation sur l'ensemble du territoire national avoisinerait les 15 ou 20 %, et le « non » l'emporterait sur le « oui » avec 67 % contre 22 %. Le verdict est donc sans appel. Les Tchadiens ont exprimé leur ras-le-bol contre un Déby qui, quinze années durant, a géré le pays dans une totale cécité et surdité, et mis le pays en coupe réglée, avec la participation active de la France et de certaines puissances étrangères. Aujourd'hui Déby paye la facture, une facture très salée dont on ne peut imaginer comment il s'en remettra. Qu'est-ce qui explique le boycott massif et le « non » d'un peuple que l'on dit amorphe, incapable de s'exprimer, même sur des situations révoltantes, à la révision de la constitution de 1996 ?

Plusieurs raisons interviennent.

L'ensemble des Tchadiens se reconnaît dans la loi fondamentale de 1996. Or l'idée de passer à la révision de cette Constitution participait d'une rupture flagrante du consensus qui s'était dégagé à la Conférence nationale souveraine de 1993 autour de cette constitution. La tentative de procéder à sa révision fut un choc, bien plus, elle fut ressentie comme une trahison. Qui plus est, cette révision enlevait toute ouverture à l'alternance, elle conduisait à pérenniser le pouvoir clanique de Déby, et rompait sa promesse de ne plus se représenter en 2006. Or, tous les Tchadiens savent que Déby est tout sauf un homme de parole.

Le principe de la révision de la constitution se passe dans un contexte délétère : crise politique marquée par la rupture par Déby de tout dialogue avec l'opposition démocratique et la société civile, aggravée par des injustices et des discriminations insoutenables, l'impunité, l'instrumentalisation des régions, religions et ethnies, n'offrant la voie qu'aux rébellions armées comme seul recours, l'exacerbation des conflits intercommunautaires et interethniques ; l'indifférence aux droits de l'Homme caractérisée par leur violation massive et répétée, dans l'impunité la plus totale. (A quelques jours de la consultation référendaires, des tueries sont organisées dans le Ouaddaï, un journaliste est enlevé et détenu par la police politique, un directeur de publication et son journal menacé de fermeture). Il s'ajoute à ce tableau la crise judiciaire, caractérisée par un parasitage des juridictions ; la crise sociale où les salaires des agents de l'État ne s'obtiennent qu'à coups de grève ; la crise économique avec les populations gravement appauvries ne sachant plus comment faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires (le prix du sac de maïs de cent kilos est passé en quelques mois de 10.000 à 25.000 FCFA) alors que les salaires ont stagné et que le SMIG est de 25.000 FCFA), la faillite du système éducatif (l'école est devenu le lieu de violents affrontements avec d'énormes pertes en vies humaines).

Un recensement électoral biaisé, partial et partiel, visant essentiellement des groupes considérés comme favorables au parti au pouvoir ; puis la très faible participation au référendum dans les bastions du MPS, conduisent à se poser des questions sur l'appartenance des militants, leur attachement au parti et la réalité de leur conviction, ainsi que le rôle des partis dits « alliés ».

Durant toute la campagne référendaire, le projet de texte a été peu diffusé,



il circulait comme sous le manteau ; les électeurs n'avaient pas connaissance de ce qu'on leur demandait de voter le 06 juin.

Et la France dans tout cela ? Naturellement, elle a apporté un soutien politique discret mais ferme au pouvoir. Qu'on se souvienne : en mai 2004, le ministre français de la Coopération Xavier Darcos, alors de passage à N'djamena, avait soutenu ouvertement l'idée d'une révision de la constitution de 1996. Une protestation du Collectif des associations de défense des droits humains (CADH) a valu à ce dernier d'importants démêlés avec l'Ambassadeur de France au Tchad. Il n'y a pas de doute, sans l'aval de Paris, Déby n'aurait pas mis en chantier et passé en force cette infamie. Quelques indiscretions soutiennent qu'à la suite du boycott du référendum, l'Ambassadeur de France au Tchad aurait qualifié les acteurs de l'opposition démocratique et des associations des droits de l'Homme d'irresponsables, les traitant de tous les noms d'oiseaux pour avoir tenté et réussi le pari du boycott. [Dobian Assingar, Vice-Président de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) et Massalbaye Tenebaye, Président de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH)]

L'ombre des Collines

Au **Burundi**, avec discrétion, vient de se jouer dans les collines du nord de Ngozi une partie dont le simple récit témoigne bien de la complexité des relations politiques aux Grands Lacs.

D'abord les faits. Depuis plusieurs mois, des groupes rwandais hutus de la région de Butare franchissent la frontière pour se réfugier sur le territoire burundais. Il ne s'agit pas de l'exode massif d'un peuple, mais plutôt de petites communautés villageoises alertées par des rumeurs faisant état de persécutions qui les viseraient, dans l'ombre des juridictions Gacaca.

Depuis février, ils ont ainsi été plus de 10 000 hommes femmes et enfants à fuir précipitamment leur pays, sans que leurs craintes s'appuient sur d'autres faits tangibles que certains ratés de la justice populaire rwandaise (arrestations de nuit de génocidaires présumés assimilées à des enlèvements...).

Mais le oui-dire a eu vite fait de se répandre puis de se transformer en la pire des terreurs, et ce sont des gens effrayés que le HCR (Haut commissariat aux réfugiés) et les autorités burundaises ont recueillis depuis trois mois à la frontière rwandaise.

Des camps ont été organisés mais, dès le début, un bras de fer s'est installé

entre HCR et ONG d'une part et le gouvernement de Domitien Ndayizeye d'autre part, à propos de l'attitude à adopter. C'est que, là-bas, à Kigali, Paul Kagamé a haussé la voix, affirmant qu'il n'était pas question de voir s'installer de l'autre côté de sa frontière sud de nouveaux camps hutus, bases opérationnelles potentielles selon lui, des FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda).

Au cours du mois d'avril, les autorités burundaises ont commencé à durcir le ton et, à l'issue d'une rencontre avec les Rwandais, en arrivèrent tout simplement à interdire par les armes, au HCR et à Médecins sans frontières (en particulier) l'accès au camp de Songore, où les militaires avaient concentré près de 7000 personnes.

La situation sur le terrain a été décrite par les témoins comme « explosive », et les autorités de l'ONU se sentirent largement menacées, il se jouait quelque chose de grave.

Puis, le 13 juin, en dehors de toute assistance humanitaire une noria de camions militaires rwandais et burundais « raccompagnèrent » les réfugiés au Rwanda.

Ces événements – qui peuvent paraître, somme toute, anodins au regard de la monstruosité des drames vécus par ces pays – méritent tout de même dans le contexte actuel un décryptage, le plus objectif possible.

En effet, le 3 juin, le Burundi vient de voter pour la première fois depuis 12 ans, consacrant l'importante victoire du CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces de défenses de la démocratie), ex-mouvement rebelle d'obédience hutus, et, par réciprocité, la défaite du Frodebu (Front démocratique du Burundi), bloc historique hutu, actuellement au pouvoir, avec le président Ndayizeye. Le 4 juillet auront lieu les élections législatives, puis le 19 août les députés et sénateurs désigneront le nouveau président de la République. L'affaire de Songore ne peut être dissociée de ce contexte électoral.

Mais qui sont les réfugiés en question ? On l'a dit : des familles, intégrant des hommes dont il est évident qu'une part d'entre eux cherchent à fuir les tribunaux Gacaca, mais aussi une forte proportion d'enfants et de jeunes, ne pouvant eux être suspectés d'actes génocidaires en 1994. Comme d'habitude en un pareil cas, le HCR assume sa fonction sur la base de la convention de 1951, et si les suspects de génocide relèvent de l'exclusion du statut, il n'en est pas de même des autres qui bénéficient « prima facie » (jusqu'à preuve du contraire) de l'assistance de l'ONU, jusqu'à établir ou

invalider le fondement de leur « crainte de persécution ». Quoi qu'il arrive, en aucun cas un réfugié ne peut être expulsé sur la seule décision du pays accueillant, et en l'absence d'une décision de justice.

On comprendra que le droit des réfugiés n'a pas été rédigé pour répondre spécifiquement à la problématique des Grands Lacs mais bien pour assurer une réponse la plus humaine possible à un problème universel. Pourtant le gouvernement burundais, à l'encontre de cette convention internationale, a délibérément interdit au HCR d'assister les populations en question.

Alors pourquoi avoir ainsi bafoué le droit international ?

C'est que le Rwanda de Paul Kagamé ne veut pas voir se renouveler la situation de sa frontière au Kivu, où les camps ont servi de base logistique aux Interahamwe et ex-FAR (Forces armées rwandaises, maintenant FDLR). Cette crainte est d'autant plus justifiée que les rumeurs ayant prélué à la fuite des villageois de Butare proviennent probablement de ces mêmes FDLR infiltrées au Rwanda. Donc, Kagamé veut traiter le problème à sa source : son armée est forte, le Burundi, et a fortiori son futur président, n'a aucun intérêt à débiter son mandat par un conflit avec Kigali, ce pourrait être alors son maintien au pouvoir qui serait menacé...

Ensuite, il faut comprendre que le gouvernement burundais actuel n'est pas un bloc indivisible. Issu de l'accord d'Arusha, il intègre des personnalités de tous bords politiques et ethniques. Ainsi le résultat des élections du 3 juin a produit un nouvel axe d'opposition entre deux partis « officiellement » hutu, (CNDD-FDD et Frodebu), et c'est le ministre de l'Intérieur Jean-Marie Ngendahayo (Tutsi du CNDD-FDD), qui a dirigé la procédure d'expulsion des réfugiés. Le Frodebu, parti du président de la République actuel vient de condamner assez fermement cette décision, pourtant produite par son gouvernement, mais il faut plutôt y lire la tentation électorale de replacer le débat ethnique au cœur de la campagne législative, et de s'opposer ainsi dans les semaines à venir au CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza, dont le projet politique, de façon assez surprenante, revendique un rejet de cette question et l'union de tous les Burundi.

Donc, reprenons : un ministre de l'Intérieur tutsi du CNDD-FDD hutu, renvoie des Hutu rwandais chez le Tutsi Paul Kagamé, avec l'aval mou du président de la République hutu de Frodebu, lui-même désavoué peu après par le leader de son parti Jean Minani (avec des propos dignes des grandes



heures de 93/94).

On le voit, en 2005, au Burundi, la gestion politique de la donne ethnique ne relève d'aucun manichéisme, mais bien d'intérêts de circonstance. Les logiques volent parfois en éclats, et une analyse synchronique s'impose pour appréhender les ressorts de certaines décisions.

Celles-ci sont parfois fort éloignées du bien-être des populations en exode et, à ce titre, personne ne pourra nier que la protection des Nations-Unies reste à ce jour la meilleure idée que l'on ait pu jamais théoriser. Il reste à sanctuariser cette action et c'est la première conclusion de cet épisode : certes, personne ne regrettera que d'ex-génocidaires aient été renvoyés vers les tribunaux, mais c'est le coup de force sur l'autorité du HCR et de l'assistance humanitaire qui ne peut être considéré comme un événement mineur dans une région où la masse et le flux des réfugiés restent un problème majeur.

Car enfin, les femmes et enfants embarqués de force sur les camions militaires rwandais ayant fait une incursion/commando en territoire burundais, auraient certainement accepté une aide que la communauté internationale était prête à leur accorder. A cet égard, ils ont simplement été les jouets d'une partie que le Burundi et le Rwanda ont joué à huis clos.

Toutefois, et ce n'est pas un moindre paradoxe, on ne peut s'empêcher de relever une autre facette de cet événement à voilure multiple, optimiste cette fois. Car le CNDD-FDD en passe de diriger le Burundi vient de faire un sérieux croc en jambe – par la décision de son ministre de l'Intérieur – à un sinistre schéma mille fois répété depuis dix ans. Est-ce de bon augure que ce parti, récemment revenu à la paix, porté par 60 % de la population, favorise l'entente avec son voisin, au détriment apparent de son ethnie d'origine ?

Au vu de ces dix dernières années, ayons envie de le croire. [Vincent Corsaire]

Algérie, une ex-colonie a perdu son préfixe

L'entente carcérale France-Algérie

Pas un jour ne passe en Algérie qui n'offre l'occasion au régime de condamner un journaliste ou un syndicaliste indépendant, un étudiant ou un simple citoyen pour des motifs ridicules, pour l'exemple. Le système « Belkheir » a atteint un tel degré de perfection qu'il peut asservir tout un peuple par un effort minimum, en ciblant à tour de rôles les rares têtes qui osent

émerger, de façon chirurgicale. La presse décline la chronique d'une colonisation ostentatoire que rien ne semble pouvoir endiguer. Pris en étau entre un terrorisme d'État et une criminalité organisée par les mêmes commanditaires, le peuple précarisé à l'extrême est livré à une anarchie féroce. Une campagne insidieuse visant à sabrer le moral et le civisme vient se surajouter à une corruption économique qui le frappe plus sévèrement que jamais, les déliquescences intellectuelle, culturelle, sanitaire et scolaire ayant déjà accompli leur œuvre dévastatrice. Un à un, les Algériens se révoltent, dans la solitude, tel Me Sillini, président de l'Ordre des avocats d'Alger, qui explose : « La présence des avocats aux côtés de leurs clients est devenue circonstance aggravante » [Ei-Watan, 18/05]. Pousserait-il l'indignation au-delà de cette crise de nerfs qu'il se placerait objectivement dans l'axe du « mal »... voué à l'éradication.

Curieuse coïncidence, Dominique Perben, alors ministre français de la Justice, se trouve à Alger le jour même. Lors d'un point de presse organisé à l'ambassade de France, il proclame : « Il ne peut y avoir d'indifférence entre nous [...]. Tout ce qui vous touche nous touche ». Hélas, on l'aura compris, ce n'est pas à Me Sillini ni aux Algériens en détresse absolue qu'il s'adresse, mais à leurs bourreaux. Un bref examen de sa mission, le jumelage de huit juridictions, de police et autres instruments de répression, ainsi que la « formation de magistrats, de greffiers et de cadres de l'administration pénitentiaire », permet de deviner ce que le pacte d'« amitié » de Jacques Chirac promet aux Algériens... Le chef de la Police, Ali Tounsi (ex-membre du commando Georges, qui a lancé un vaste programme de construction de 42 prisons), se réjouit « que la police algérienne va [se] coordonner avec la police française pour lutter contre l'immigration clandestine [et] a évoqué, en outre, une coopération entre la partie française et algérienne dans le domaine de la sécurité des transports et la sécurité des personnes dans les ports, aéroports et métro. » On ne compte plus les réunions, les colloques et les séminaires sur la « sécurité en Méditerranée ». Voilà la perception que les ministres français ont de l'Algérie : une vaste extension des prisons de l'Hexagone.

L'entente sécuritaire

Pendant ce temps, si quelques accroc sont astucieusement distillés par Abdelaziz Bouteflika – une levée de boucliers lancée, avec cinq mois de retard, par son fantassin Abdelaziz Belkhadem contre la loi du 23 février

contraignant les professeurs en France à faire l'apologie de la colonisation –, cela ne contrarie en rien la volonté des dirigeants français de mener à bon port ce partenariat « d'exception ». L'offensive dans le domaine économique prend quant à elle l'allure d'un tsunami. Le déjà ex-ministre des Affaires étrangères Michel Barnier s'extasiait en ces termes : « La mobilisation de la France se traduit d'abord [...] par dix visites ministérielles dans les deux sens depuis ma dernière visite en Algérie, notamment celle du ministre de la Défense, qui a rouvert un champ important de coopération entre nos deux pays. Ce mouvement va s'amplifier [...]. Le très grand succès de l'Année de l'Algérie en France que nous avons organisée en 2003 a stimulé de nombreux partenariats, au niveau local et associatif, qui se prolongent aujourd'hui. Conséquence de cette mobilisation : les entreprises françaises sont de plus en plus nombreuses à retrouver le chemin de l'Algérie. La visite d'une importante délégation du patronat français en février dernier, comprenant plus d'une centaine d'entreprises, a été fructueuse » [Ei-Watan, 08/05].

Sommet visible de l'iceberg nommé « coopération » en matière de (secret) Défense, l'« exercice maritime algéro-français » organisé en mai est, promet le vice-amiral d'escadre Jean-Marie Van Huffel, commandant la zone maritime Méditerranée, le « premier du genre de par son ampleur et sa préparation, et le début d'une longue série qui va suivre ». Deux mois auparavant, des « manœuvres tactiques portant sur "les opérations d'interdiction maritime" se sont déroulées entre la marine algérienne et des unités de la force de réaction (SNMG 2) de l'OTAN. Sept frégates en plus d'un navire de soutien logistique relevant de sept pays, à savoir les États-Unis, l'Italie, la Turquie, l'Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas et l'Espagne, avaient pris part à ces manœuvres. [...] Une coopération qui est appelée à "s'intensifier davantage" avec d'autres escales similaires qui seront effectuées dans les années à venir » [Ei-Watan, 22/05]. S'il est un domaine où l'Europe est unie, en parfaite symbiose avec les États-Unis, c'est bien celui qui voue l'Algérie aux gémonies... Au même moment, « l'Algérie et la France viennent de décider de mener, du 21 au 26 mai, un nouvel exercice militaire conjoint. Baptisée « Raïs Hamidou 05 », cette manœuvre militaire, présentée comme un élément devant concourir au "renforcement de la coopération bilatérale", se déroulera pour la première fois au large des côtes algériennes entre les unités des marines algérienne et



française » [Ei-Watan, 19/05].

Car, au plan sécuritaire, explique le juge « antiterroriste » Jean-Louis Bruguière, « la menace terroriste est une réalité (sic !) [...] Les sociétés se doivent de riposter à ce qui constitue une attaque des fondements et des valeurs démocratiques occidentales [www.recherches-sur-le-terrorisme.com/index.html]. Pour lui, « on assiste, des prémisses algériennes au mouvement salafiste du retour aux sources, à un intégrisme anti-occidental, fondé sur la "guerre sainte". » Cette campagne médiatique dont il n'est qu'un animateur zélé fait des Algériens la source absolue du mal moderne : « Tout a basculé, dit-il, en 1996, avec le déclin des organisations islamiques traditionnelles et une répression plus efficace du terrorisme sur le terrain en Algérie. [...] Des immigrés de la 2^{ème} génération et des Français convertis vont alors se diriger vers l'Afghanistan ; des filières se mettent en place pour lutter contre les forces militaires des pays "mécroyants" et créer des cellules en Europe. Londres joue alors le rôle de carrefour sur la grand'route du terrorisme. »

On ne compte plus les camouflets infligés par la justice « occidentale » à Jean-Louis Bruguière. Mais qu'importe l'échec, l'important est d'accuser ! D'ailleurs, il trouve au sein de l'administration Bush un écho à sa « foi » qui dépasse ses rêves les plus hardis... Témoin, cette hallucinante dépêche : « Le recensement des Algériens candidats au suicide pour la résistance irakienne, rendu public par un officier supérieur de l'armée américaine, est terrifiant. "Jusqu'à 20 % des kamikazes qui se font exploser dans des voitures piégées en Irak sont des Algériens", a affirmé ce responsable en se basant sur des investigations des services de renseignement américains » [L'Expression, 19/06]. Ainsi donc, les Algériens qui n'ont jamais eu recours à l'attentat suicide dans leur propre pays, même au plus fort du « terrorisme islamiste » de la décennie 1990, seraient devenus subitement adeptes de cette méthode... mais en Irak. Dans quel objectif ? C'est La Tribune qui répond le même jour en déclarant « Washington inquiet des risques terroristes en Afrique du Nord ». En effet, « certains individus et groupes ont la possibilité de se rendre en Irak pour y mener des opérations ou pour y recevoir un entraînement. L'une de nos craintes est que, s'ils sont entraînés aux tactiques [terroristes] appliquées en Irak, ils finiront par les appliquer une fois de retour en Afrique », a affirmé le général Thomas Csrnko, chef des forces spéciales américaines en Europe. Les terroristes algériens auraient-ils découvert le secret de

l'immortalité ? Selon ce général américain, « ils sont très mobiles, très meurtriers et ils prennent tout ce qu'ils peuvent avant de se retirer ». Il ajouterait « sur une autre planète » que cela n'offusquerait plus personne.

Glorification de la colonisation

Pendant ce temps, les inaugurations de stèles à la gloire de l'OAS et la promulgation de lois célébrant l'ancienne colonisation offrent à chacun l'alibi pour dénoncer quelques « dérives » sans rien laisser transpirer de la nouvelle colonisation. La coopération en matière de police fait même dans le prosélytisme : « Deux personnes impliquées dans un trafic de drogue ont été arrêtées récemment à Annaba par la police algérienne en coopération avec la police française. [...] Il s'agit du dénommé H.A., âgé de 40 ans, originaire de Annaba, et B.M., âgé de 41 ans, originaire de Tébessa. » Ces acronymes n'ont peut-être aucune existence physique : des entités abstraites qui n'auraient pour rôle que de communiquer sur cette collusion franco-algérienne... ; l'envie de proclamer à la face de tous que l'ex-colonie française a irrémédiablement perdu son préfixe... La vocation nouvelle de l'Algérie est évidente : un immense pénitencier pour une population déchue de son humanité, et le laboratoire du terrorisme islamiste international pour valider le basculement de la planète dans un ordre nouveau : les puissances occidentales opposées au néant, avec la certitude de ne jamais le battre, ce qui pérennise durablement les spoliations que couvre cette monumentale escroquerie.

Les Algériens qui croient que le plus dur est derrière eux vont vers d'effroyables désillusions... Parviendraient-ils même à s'extraire de leur léthargie qu'ils n'y pourraient sans doute plus rien, tant le piège mortel s'est déjà refermé sur eux. Leur incapacité à se défendre contre la plus révoltante des injustices ne contribue même pas à atténuer les campagnes accusatrices contre eux ; pire, on les décrit d'autant plus dangereux qu'ils se montrent enclins à courber l'échine. [Lounis Aggoun].

Saïfi, Belkheir, Bush et les autres

Comme nous le présentons le mois dernier (voir *Le Club des pins plus « loin » que le Tibesti*), Amara Saïfi n'a pas été présenté à la justice algérienne et le procès prévu le 13 juin est de nouveau reporté. Officiellement, il est toujours en fuite. Tout cela est dans l'ordre des choses dans le monde qu'on nous construit. Normale est aussi l'absence d'« investigateurs » attirés des

médias français, des rédactions de 7 à 8, de *Complément d'enquête*, d'*Un Œil sur la planète*, de *Pièces à conviction* ou de *Zone interdite*. Comme sous l'effet d'une injonction immanente, tous les pourfendeurs habituels du « terrorisme islamiste » font profil bas. Circulez, il n'y a rien à voir. Al-Para a achevé de jouer sa partition. Il a été condamné le 25 juin « par contumace » et « à perpétuité ». *Liberté* [26/06] fait remarquer que « c'est la première fois dans les annales de la justice algérienne et de par le monde qu'un accusé est condamné par contumace, alors qu'une haute autorité affirme qu'il est entre les mains de la Police judiciaire ». Il faut trouver une autre... distraction, et c'est Mokhtar Belmokhtar qui semble voué à assurer la relève.

Pourtant, la télévision d'ordinaire friande du moindre souffle d'explosion dans le monde a littéralement occulté ces jours-ci un attentat meurtrier en Mauritanie. « Que s'est-il réellement passé dans le désert mauritanien ? », s'interrogent Christophe Ayad et José Garçon dans *Libération* [08/06]. « Seule certitude : quinze soldats mauritaniens ont trouvé la mort dans l'attaque [...] de la petite base militaire de Lemgheity, à la frontière de la Mauritanie, du Mali et de l'Algérie. La centaine d'assaillants armés est repartie à bord de six véhicules, perdant cinq hommes. Nouakchott a immédiatement attribué ce raid au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), des islamistes algériens, présentés par Alger comme proches d'Al-Qaeda. » Un attentat, expliquent ces journalistes, qui arrive « à point nommé » pour « le président Ould Taya, qui a reconnu Israël et courtise Washington, [mais qui] est très contesté dans son pays, qu'il dirige d'une main de fer. L'attaque lui permet aussi de réclamer à l'Occident plus de moyens dans la lutte antiterroriste ». Cet attentat intervient, comme par coïncidence, alors que se déroulent dans la région des manœuvres de l'armada militaire américaine. « Baptisés "Flintlock 2005" ces exercices qui durent trois semaines, du 6 au 26 juin, réunissent environ 3 000 soldats africains venus d'Algérie, du Mali, du Maroc, de Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, du Tchad et de Tunisie, ainsi que 700 hommes des forces spéciales américaines. » [La Tribune, 19/06] Pas malins pour un sou les terroristes du GSPC qui auraient pu attendre le 27 juin pour mener leur raid en toute quiétude !

Le Quotidien d'Oran affiche une égale incrédulité : « Les preuves contre le GSPC, notamment l'émir Mokhtar Belmokhtar, brandies par l'armée



mauritanienne pour expliquer l'attaque de la caserne de Lemghity semblent bien minces. » Et de les réfuter une à une, avant de donner sur ce terroriste des précisions qui laissent béat d'admiration. Et puis « Belmokhtar ne se trouve pas en Mauritanie actuellement » et serait même localisé dans la région de Boukhill, à Djelfa, au nord de Ghardaïa, sa région natale », s'exclame le journaliste ! Suivent des détails sur les effectifs du groupe, les ramifications transfrontalières, les complicités au sein de l'armée, le renfort de sempiternels « experts antiterroristes internationaux » qui s'affirment « sceptiques », etc.

Quel intérêt aurait le DRS – le Code de l'information stipulant que rien ne doit transpirer de nature sécuritaire qui n'émane pas de cette officine, il n'y a pas lieu de douter qu'il s'agisse là d'une reprise fidèle d'une dépêche des services secrets algériens – à disculper ainsi ce chef du GSPC qu'il peine par ailleurs à imposer comme une réelle menace terroriste dans la région ? La raison en est toute simple : comme le dit si bien *Le Quotidien d'Oran*, accuser le GSPC est « une stratégie à hauts risques pour occulter ses problèmes politiques internes. » En somme, n'est pas Belkheir qui veut et une telle « stratégie » entre les mains d'un potentat sans envergure comme Ould Taya risque de ruiner tous les efforts du conglomérat d'intérêts étrangers pour s'approprier les hydrocarbures de la région.

Les canaux ordinaires d'information sur l'Algérie étant tous dévoyés, sur qui compter pour, sinon agir, au moins comprendre ? Sur le travail bénévole, l'« alter-journalisme » en quelque sorte. Ainsi, le site www.recherches-sur-le-terrorisme.com/Documentsterrorisme/sa-hara.html fournit une biographie très plausible d'Amara Saïfi, cet homme qui prétend agir pour le triomphe du salafisme sur la planète : En effet, il « ne se signalait pas par un comportement religieux au sein de l'armée et, surtout au 12^{ème} RPC, il participait à des beuveries avec ses camarades. [...] Abderrezak El-Para, selon [des sources bien informées], s'appelle en réalité Qessah. Formé en 1987 à l'école des forces spéciales de Biskra [...] il y devient sergent. Après sa formation, il est muté au 12^{ème} RPC (12^{ème} régiment de para-commandos), une unité d'élite de l'armée algérienne. En 1992, il déserte de la caserne de Beni Messous (à Alger) pour le maquis. En 1994, cependant, il se rend aux autorités. Pendant deux ans, il aurait été vu à plusieurs reprises au centre de Ben Aknoun, le CPMI (Centre Principal Militaire d'Investigation) en compagnie du patron d'alors, le colonel Tartague,

devenu depuis général. Il est envoyé en stage pendant trois ans, avec le grade de lieutenant, à Fort Bragg (USA), le centre d'entraînement des Bérêts Verts américains. De retour en Algérie, il est nommé capitaine. Pourtant promis à une belle carrière, il déserte à nouveau en 1997 et rejoint les maquis. » Un an plus tard, commençait sa médiatisation d'abord au Nord, avant que les événements du 11 septembre ne surviennent. Il migre alors vers le Sahara. Depuis, par petites touches, la région est devenue le fief... du complexe militaro-industriel américain. C'est dire qu'il est exclu que cet homme vienne raconter au monde son aventure ; d'où sa disparition depuis le 27 octobre 2004, date à laquelle il a été remis par la rébellion tchadienne aux autorités algériennes, via l'intermédiation de Mouammar Kadhafi.

Les chefs du GSPC alliés à Al-Qaïda, les généraux algériens et l'administration Bush font décidément un curieux ménage. Pas si curieux lorsqu'on sait que leur épopée commune a comme tribut de guerre l'une des plus importantes réserves en hydrocarbures de la planète. Encore moins curieux quand cette spoliation n'en est pas à proprement parler une, car elle se fait en vertu de « lois » votées par le Parlement algérien (l'APN), avec l'appui du syndicat officiel UGTA et la collaboration sans faille de la presse algérienne. Quand survient une faille... c'est la « justice » algérienne qui passe, comme elle est passée pour Mohamed Benchicou, Ali Dilem, Kamel Amarni, Fouad Boughanem, Ahmed Benaoum, tous emprisonnés, coupables de crime de lèse-majesté. Silence, on... pompe ! [LA]

Dette ou développement

Selon le rapport du SIPRI (Institut International de Recherche pour la Paix à Stockholm) de juin 2004, 20 % de la dette des pays du Sud correspond à des achats d'armes, vendues à 90 % par les cinq membres du conseil de sécurité de l'ONU. Inutile de préciser que ces dépenses se substituent à celles qui permettraient de satisfaire les besoins fondamentaux des populations (eau, nourriture, éducation, santé). Selon le rapport de cette année, « Les dépenses militaires mondiales ont augmenté de 8 % pour dépasser les 1.000 milliards de dollars en 2004, dont près de la moitié pour les États-Unis [...] La taille des principaux fabricants d'armes dans le monde a « énormément » augmenté, principalement par le biais d'acquisitions, et ces entreprises sont aujourd'hui comparables à certaines des plus

grandes multinationales. Le chiffre d'affaires total des cent principales sociétés d'armement est équivalent au PIB des 61 pays les plus pauvres au monde, écrit le SIPRI. L'institut a déploré que, de manière générale, « seule une quantité limitée d'informations (soit) disponible sur les ventes commerciales d'armes à travers le monde » et a appelé les gouvernements à exiger davantage de transparence. » (*Le Soir*, 07/06) Des données qui relativisent fortement la volonté politique supposée des grandes puissances de parvenir aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) fixés par l'ONU. Et on doute que les exhortations de Koffi Annan au « monde des affaires » à lutter contre la pauvreté suffise à changer la donne... (Un rapport commandité par différentes institutions vient d'ailleurs fort opportunément de désigner les changements climatiques comme seuls responsables d'un échec annoncé.) De quoi relativiser également les récentes promesses d'« annulation » de la dette, faites par le G8. Comme les mesures précédentes, le projet préparé, qui ne concerne par ailleurs qu'une vingtaine de pays, soit moins de 10 % des habitants des pays du Sud, ne vise pas à annuler la dette, mais à l'alléger d'une fraction qui n'aurait de toute façon pas pu être payée. Il s'agit bien de garantir la pérennité des remboursements au profit des créanciers privés (d'ailleurs seule la part multilatérale de la dette, détenue par la Banque Mondiale et par la Banque africaine de développement est concernée) et la poursuite du cycle infernal de l'endettement, et des prêts détournés ou dilapidés, notamment par l'achat de nouvelles armes. Enfin, selon le CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde), qui qualifie ces effets d'annonce de « supercherie », « ces allègements sont à chaque fois conditionnés par la poursuite de l'ouverture progressive des économies du Sud aux intérêts des transnationales du Nord. Les pays créanciers exigent la poursuite des mesures de privatisation des services publics et des ressources naturelles des pays endettés. » Bref, *nihil novi sub sole* de ce côté-là. [Victor Sègre]

Déjà lu 20 fois

Décidément **Stephen Smith** récidive. Avec Antoine Glaser, directeur de *La Lettre du Continent*, il vient de produire un livre intitulé *Comment la France a perdu l'Afrique*. Le titre est d'une ambiguïté qui a dû échapper aux auteurs. Le réel perce toujours



inconsciemment sous la propagande. Il faut en effet comprendre : « Comment la France a causé la perte de l'Afrique », seul ouvrage qui serait instructif. Au lieu de cela on a un rideau de fumée qui est un chef-d'œuvre de désinformation. L'objectif est, comme dans *Négrologie*, de dire que la Françafrique n'existe plus : « Il y eut "tout un système", il n'est plus. À la fin de la guerre froide, le monde a changé. La France et l'Afrique aussi. Il n'y a plus de "sous-traitance" géopolitique, le Parlement français votait des lois pour le financement au grand jour des partis politiques et, corollaire inquiétant, l'intimité franco-africaine s'est évanouie. » (p.168). Bien entendu c'est l'inverse qu'on vient encore de voir s'étaler impudemment sous nos yeux, en 2005, avec la reconduite à l'identique, bénie par le pouvoir français, de la dictature togolaise. Le « système » déclaré mort est bien vivace. Et pour cause. L'assainissement, en France même, des systèmes occultes de financement des partis, avec le développement des instances citoyennes et le début de détachement de la justice de la dépendance du pouvoir, qui ont produit des procès comme celui des marchés des lycées d'île de France, a eu pour corollaire qu'on ne peut plus trouver de ressources qu'en Afrique. Le « corollaire inquiétant » de Smith est donc plein de signification. La fin d'une complicité mafieuse n'aurait en effet rien d'inquiétant, au contraire. Mais, à l'inverse, beaucoup de gens s'inquiètent d'une possible disparition qu'il faut à tout prix éviter. Quoi de mieux que de dire qu'elle n'existe plus ?

Le chapitre sur la Côte-d'Ivoire, qui ouvre le livre, est un feu d'artifice de contre-vérités. Ainsi, à propos de la rébellion puissamment armée qui, en septembre 2002, tenta de prendre le pouvoir et se solda par la partition du pays, on lit : « À Paris personne n'a vu le coup venir. Signe du démontage du dispositif africain, les services secrets de la République ont fermé leur "poste" au Burkina Faso, le pays voisin. » (p.13) Qui peut bien croire une aussi grotesque affirmation ? Il est vrai que ce livre est fait pour les gogos, à ce point-là c'est quand même trop. Mais comment expliquer que Paris fut le pompier pyromane de la crise ? Plus loin, quand on en est aux événements de novembre 2004, on lit : « Sous l'apparence d'une colère populaire, les expatriés français sont pillés chez eux et pourchassés dans la rue. ». Vous savez Valmy ce n'était que l'apparence d'un sursaut national, cessons de mystifier les écoliers, ce fut ourdi par des meneurs et c'est tout, tous les émigrés vous le diront.

Derrière un exposé de l'histoire des rapports de la France et de l'Afrique qui à toute l'apparence de l'honnêteté impartiale, il y a la malhonnêteté indiscernable mais fondamentale de l'omission. Tout est vrai mais l'ensemble est faux. Et alors ? On ne peut pas tout dire, c'est matériellement impossible. On peut répliquer : à quoi bon tant de pages oiseuses, tant de bavardage, quand on omet des données essentielles, entre autres celle des Africains libres, qui n'entrent pas dans le schéma de la construction néocoloniale. Ne sont jamais mentionnés ni Sylvanus Olympio, ni – incroyable – Thomas Sankara. On cite un impérisable aphorisme de l'inévitable Yambo Ouologuem « Sous le porche de l'Église de la coopération, la France reste africaine et l'Afrique française » (p.53) mais on ignore les essais politiques de Mongo Beti. On nous régalé de tous les potins des « affaires », Carrefour du développement, Elf, mais on omet de préciser que le policier Jacques Delebois, s'il fut certes condamné à quatre mois de prison avec sursis dans l'affaire du faux passeport d'Yves Chalié, connut une retraite dorée comme conseiller d'un Président africain. Les vraies infos ne sont pas pour les profanes.

François-Xavier Verschave a montré [cf. *Négraphobie*, p. 105] comment le génocide Tutsi marqua un basculement dans l'attitude de Smith comme journaliste. Ce dernier persiste ici dans la théorie du complot FPR (qui aurait délibérément déclenché le génocide), en s'appuyant sur les "fuites" d'une certaine

"enquête" du juge Bruguière à propos de l'attentat contre l'avion d'Habyarimana (p.146) et en omettant des faits essentiels et avérés qui ont conduit le conflit au génocide, dans le but évidemment d'exonérer la France de sa complicité. En tant que co-auteur, Glaser s'engage aussi dans cette thèse.

Par ailleurs le livre fourmille d'erreurs difficilement pardonnables à des spécialistes. Il est écrit de Léopold Sédar Senghor qu'il fut « mobilisé en 1939, dès la déclaration de guerre, en tant que Français naturalisé » (p.28). Senghor, issu de ce qu'on appelait les « quatre communes de plein exercice » au Sénégal, était français de naissance. Il a parcouru tout naturellement, sans aucune naturalisation, le cursus d'un citoyen français, fonction publique comme professeur agrégé, service militaire. Sans souci de la contradiction on trouve ailleurs la mention de « Blaise Diagne, premier député africain à l'assemblée française [...] devient, en 1931, sous-secrétaire d'État aux colonies » (p.34). Les quatre communes (Dakar, Gorée, Rufisque et Saint-Louis) étaient en effet représentées à l'Assemblée Nationale française.

Page 37 on lit : « Depuis N'Djamena, Félix Éboué va provoquer le basculement de toute l'Afrique équatoriale française (AEF) du côté de la France libre. » C'est évidemment un anachronisme, puisqu'à l'époque il s'agissait de Fort-Lamy, appellation mentionnée du reste ailleurs dans le livre. Plus amusant enfin, on trouve : « À

Boubacar Boris Diop, Odile Tobner et François-Xavier Verschave

NÉGRAPHOBIE

Réponse aux « négrologues », journalistes français et autres falsificateurs de l'information.

Éd. Les arènes, 16 juin 2005, 200 p. environ.

Disponible à Survie dès le 10 juin. Prix en librairie : 19,80 €

Dès lors qu'il s'agit d'un pays d'Afrique « noire », la République se croit tous les droits. Et d'abord celui de mentir.

Pour la Françafrique, l'information est une arme comme une autre. De RFI au Monde, son traitement est surveillé, filtré, parfois même organisé. Au plus haut niveau, la République est passée maître dans l'art de baisser l'information, à coup de vrais-faux scoops, de rideaux de fumée et de sources privilégiées.

L'un de ces « ingénieurs de l'âme » s'appelle Stephen Smith. Responsable de la rubrique Afrique au Monde jusque fin 2004, après avoir tenu celle de Libération, il est l'auteur d'un best-seller inquiétant, *Négrologie*. Ce livre ressuscite les pires clichés coloniaux – sur les Africains, naturellement cruels, qui « se bouffent entre eux » (sic) – dans un salmigondis de statistiques tombées de nulle part et de prose apocalyptique.

Stephen Smith accompagne la métamorphose de la Françafrique. Car la République installe désormais ses comptoirs et ses réseaux, profitables et protégés, au milieu d'un chaos politique et économique dans l'avènement duquel elle porte une lourde responsabilité. Quand elle ne se glisse pas derrière les fauteurs de trouble.

Trois auteurs ont mêlé leurs plumes pour répondre à ces écrits de mauvaise augure. Ils décortiquent le discours pervers de *Négrologie*. Ils décryptent dix ans d'information maligne, à Libération et au Monde. Ils défendent l'honneur des Africains face à tous ceux qui jouent avec le feu du racisme pour mieux masquer la face honteuse de la République.



Christine Leclerc, journaliste au *Figaro*, Jacques Chirac parlera de Michel Roussin... » (p.122). Mais non, ce n'est pas à la célèbre et populaire Évelyne Leclerc que Chirac s'adresse mais bien à la non moins célèbre – dans les milieux politiques tout au moins – Christine Clerc, orgueil de la rédaction du *Figaro*.

Pourquoi chercher la petite bête, puisque tout est de la même farine. Cours de géopolitique pour Café du Commerce, *Comment la France a perdu l'Afrique* recycle, en version soft, les principales trouvailles de *Négrologie*, sur l'origine des Bétés en Côte d'Ivoire, ethnie inventée par les Français selon Jean-Pierre Dozon, sur la démographie galopante des Africains, sur Axelle Kabou, sur les Américains, qui vont sûrement nous « piquer » l'Afrique, puisque nous, pauvres Français, nous sommes décidément « déphasés », à cause de nos traditions de colons humanistes peu soucieux de nos intérêts. Que voulez-vous, le grand malheur de la France, c'est qu'elle aime trop l'Afrique et les Africains, elle s'occupe trop de leur bonheur et on lui en veut pour ça, c'est un comble. Sûr, sûr, on pleurera dans les chaumières sur « l'acte de décès » dressé par Smith et Glaser. [OT]

Déphasage

Invités dans « Charivari » le 31 mai 2005 sur France Inter pour la promotion de ce dernier opus, S. Smith et A. Glaser ont une énième fois ressassé leur ritournelle : « En gros, on constate aujourd'hui les difficultés de la France en Côte d'Ivoire et au Togo, mais c'est un déphasage, la Françafrique dont on parle, elle est morte. Elle est morte depuis longtemps, depuis 1994 à peu près si on peut mettre une date. ». Mais obligés, par l'actualité connue de tous,

de faire référence au rôle de l'Élysée dans le coup d'État au Togo, les deux auteurs ont visiblement semé le trouble malgré eux dans l'esprit du présentateur qui les accueillait, visiblement très mal informé sur la question de la Françafrique et plutôt bien disposé à accréditer la thèse de ses invités. Frédéric Bonneau n'a en effet pas pu s'empêcher de conclure l'émission par cette phrase : « Vous savez, en vous écoutant tous les deux, je me dis que la Françafrique c'est fini, mais que les mauvaises habitudes persistent... » La force d'inertie, sans doute. [VS]

Métro, c'est trop

Deux fausses notes françafricaines dans la même semaine pour le journal *Métro*, ça fait beaucoup. À l'occasion de la sortie en DVD du film *Tuez les Tous*, de Raphaël Glucksmann, le journal gratuit accordait une tribune aux amalgames négationnistes de Charles Onana : « Plus de dix ans après les faits, les cerveaux du génocide n'ont toujours pas été jugés. Alors que l'attentat qui a causé la mort d'Habyarimana est considéré par tous comme l'événement déclencheur des massacres, personne ne veut qu'on ouvre ce dossier-là. [...] En fait, c'est l'actuel président, Paul Kagame, un Tutsi, qui a donné l'ordre d'abattre l'avion. » Au même moment, le logo du quotidien trônait sur le Vieux Port de Marseille au côté de celui de la Société Nationale des Pétroles du Congo, comme partenaire officiel de la course « Route de l'Équateur », l'opération marketing au profit du dictateur Sassou Nguesso. *Métro-Marseille* est le seul quotidien local à ne pas avoir rendu compte de l'action de Survie contre cette course. Allez savoir pourquoi...[VS]

Empêtrer les concepts

L'exercice auquel se livrent certains intellectuels, dont Alain Finkielkraut n'est pas le dernier, autour d'Olivier Pétregrenouilleau à l'occasion de la sortie de son livre, *Les traites négrières Essai d'histoire globale*, n'a rien d'anodin. Ils mènent campagne contre la Loi Taubira au prétexte que reconnaître l'esclavage comme crime contre l'humanité reviendrait à banaliser la Shoah. Nous ne ferons pas l'affront à nos lecteurs de leur rappeler qu'il existe une catégorie de crimes contre l'humanité, dénommée « génocide », pour distinguer, dans l'histoire, une échelle d'abomination tout à fait particulière. Nous leur conseillerons par contre de le rappeler à l'occasion par courrier aux instigateurs de cette campagne, ainsi qu'aux membres du jury qui a décerné le *prix du Sénat du livre d'Histoire 2005* à cet opus, parmi lesquels figure pourtant Pierre Vidal-Naquet ! [cf. www.senat.fr/evenement/rendez_vous_citoyens/histoire2005/index.html] [Pierre Caminade].

Bon point

– Signe des temps ? Les journalistes du *Monde* et de *Libération* utilisent de plus en plus fréquemment des guillemets pour qualifier de « radicale » l'opposition togolaise au régime Eyadéma, sans pour autant citer l'origine de la terminologie qui a l'avantage de présenter comme plus « raisonnable » l'opposition « modérée » achetée par la dictature. Encore un effort et peut-être finiront-ils par enrichir leur vocabulaire de qualificatifs plus conformes à la réalité : opposition véritable, légitime, démocratique, historique, majoritaire, etc. Le choix ne manque pourtant pas.

(Achévé le 25/06/05)

ILS ONT DIT...

Françafrique

« La politique de la France à l'égard de l'Afrique est aujourd'hui fondée sur une logique très simple, une logique de partenariat, qui passe par un soutien résolu aux initiatives africaines, et par la mobilisation à cet effet de nos partenaires de la communauté internationale, au premier rang desquels l'Europe, dans le cadre d'une action cohérente et concertée. » (Philippe DOUSTE-BLAZY, ministre des Affaires étrangères, point de presse du 14/06 à l'issue de la réunion ministérielle de suivi du XXII^{ème} sommet Afrique-France.)

[On se souviendra que le précédent ministre des Affaires étrangères, Michel Barnier récemment remercié, avait annoncé qu'il se rendrait en Afrique pour «expliquer une nouvelle approche vis-à-vis du continent axée autour d'un vrai partenariat [...] qui respecte les Africains.» *La révolution Barnier ne s'est pas déclenchée, mais nous avons en lieu et place le Dousteblabla. Il reprend le refrain la Françafrique n'existe plus, version juin 2005. Le Ministre confirme en outre un soutien résolu à des initiatives africaines de plus en plus contestées par les populations africaines. On va bientôt voir sur tous les murs du continent : France go home (oui, en anglais !).* – SCJ]



« Pourquoi suis-je le seul homme politique à cette barre ? Où sont mes partenaires, où est le président du RPR, le 1^{er} secrétaire du Parti socialiste. Cet accord [entre les différents partis politiques pour se partager les pot-de-vin des entreprises] n'a jamais existé. » (**Gérard LONGUET**, ex-trésorier du parti républicain, déclaration au procès des marchés publics d'Ile-de-France, cité par Le Quotidien Permanent du Nouvel Observateur du 25/05).

[Excellentes questions ! Mais si l'accord n'a jamais existé, ça n'est pas très gentil de vouloir mouiller ses petits camarades... Une ligne de défense paradoxale qui rappelle celle de Pasqua dans l'affaire des ventes d'armes à l'Angola, avant qu'il ne retrouve son immunité sénatoriale, ou plus récemment dans l'affaire « pétrole contre nourriture », combinant dénégation et menaces ouvertes contre Chirac. Quelle ingratitude ! – VS]

Europe

« La **politique agricole commune** [PAC] rapporte à la France 13,5 Milliards d'euros par an. Ce n'est pas une paille : c'est 4 % du budget français qui est de 300 Milliards d'euros. En Angleterre, on a sorti la liste [...] des vingt premiers bénéficiaires de la politique agricole commune. Numéro 1 [...] : l'actionnaire principal des sucreries *Tate and Lyle*. Numéro 2 [...] : le duc de Buccleuch qui possède deux tiers de l'Écosse. Numéro 3 : la reine d'Angleterre. Numéro 4 : le prince Charles. J'aimerais qu'on sorte, en France, la liste des vingt premiers bénéficiaires de la politique agricole commune, et on aurait des drôles de surprises. [...] Il paraît que, par exemple, la famille Grimaldi [en] serait une des premières bénéficiaires [...] parce que, comme elle a beaucoup d'argent sur son Rocher, [...] elle achète des terres en France. Je ne serais pas surpris qu'un certain nombre de grands patrons français, avec leurs confortables indemnités de départ, aient beaucoup de terres aussi. Et j'aimerais bien qu'on sorte cette liste, et je pense qu'on y verrait beaucoup plus clair sur la question [...]. Ces chiffres existent, puisque les subventions sont données par les Directions départementales de l'agriculture, et ces chiffres doivent être communiqués à la commission de Bruxelles. Malheureusement, c'est secret d'État. Et j'ai demandé à un certain nombre de journalistes de chercher, je n'ai encore rien vu sortir. [...]

Simplement, la France a enkysté cette politique agricole commune dans des catégories sociales à haute puissance de revendication, et je ne vois pas comment on en sortira parce que nos 5 % d'agriculteurs, qui [...] doivent cacher un certain nombre de rentiers de la PAC, sont prêts certainement à tout casser et tout brûler, comme quand ils ont envahi le Bureau de Dominique Voynet, et c'est pour ça que Monsieur Chirac a toujours fixé, comme échéance au démantèlement de la PAC, 2013. » (**Yves MICHAUD**, philosophe et directeur de l'Université de tous les savoirs, dans l'émission *L'Esprit Public*, France culture le 19/06).

[On ne serait pas surpris de trouver parmi ces noms un certain nombre d'habités des connivences chiraquiennes et françafricaines... Pinault, Bolloré, Bouygues, Lagardère, Dassault, Rothschild... ?]

Tels les potentats africains, leurs amis Giscard et Chirac ont une vision à géométrie variable de la « société civile ». José Bové va en prison tandis que la tolérance aux violences conformes aux revendications de la FNSEA est sans bornes ; on n'a toujours pas déterminé les véritables auteurs du saccage, le 8 février 1999, d'un bureau ministériel ! (Seuls quatre exécutants ont écopé d'une amende symbolique de 10 000 francs – cf. <http://www.rtl.fr/rtlinfo/article.asp?dclid=32553#11184>). Délit d'opinion contre actes de commandos politiques confiants en leur quasi-impunité. Et Chirac continue à défendre la PAC alors que les agriculteurs ont largement désavoué sa vision de l'Europe le 29 mai. Tant qu'il n'est pas désavoué par la royauté monégasque...

La PAC est un maillon de l'ordre mondial : l'une des rares entraves que l'Europe feint d'accorder au tout-marché est détournée de l'objectif proclamé (promouvoir l'agriculture) pour servir un capitalisme de compères et une agriculture productiviste (qui n'aide pas nos campagnes), en asphyxiant celles du Tiers-monde. Un rapport d'Oxfam fait un point sur les conséquences de ce dumping, sur le sucre, les produits laitiers, etc.

[www.oxfam.qc.ca/html/politique/PDFpolitique/stopdumpingfr.pdf] Les Amis de la Terre enfoncent le clou : « Les subventions pour l'exportation et la surproduction européenne ont un impact négatif sur les pays en développement. Le dumping des surplus de production (produits laitiers et bovins) sur les nations les plus pauvres [...] menace directement [leur] sécurité alimentaire et bloque [leur] progrès économique [...] Ainsi, les prix subventionnés des importations de porc européen vers la Côte d'Ivoire sont trois fois moins élevés que les coûts de production du porc dans ce pays. »

[www.amisdelaterre.org/publications/pac/position_AT_PAC_juin_2002.pdf]. – PC]

A FLEUR DE PRESSE

Françafrrique

AFP, À 7 mois du scrutin présidentiel au Gabon, la population grimpe de 49,8 %, 11/05 : « À sept mois du scrutin présidentiel, le verdict étonnant du dernier recensement de la population du Gabon, qui propulse ce pays notoirement sous-peuplé au rang de champion de la croissance démographique, n'en finit pas de susciter questions et soupçons. Claironné en "une" du quotidien gouvernemental L'Union au lendemain du conseil des ministres du 16 mars, le résultat brut de l'inventaire dressé par les agents du ministère du Plan en a surpris plus d'un. Ainsi, le Gabon comptait très officiellement au 31 décembre 2003 un total de 1 520 911 habitants, contre 1 014 976 en 1993. Sa population a donc enflé de 49,8 % en dix ans, soit une progression de près de 5 % par an qui en fait un des numéros un africains de la spécialité ! De quoi faire sursauter experts et statisticiens, incapables de fournir un début d'explication à ce grand bond en avant de la fertilité gabonaise.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) établit en effet à 2,6 % le taux de croissance annuelle de la population sur la période 1992-2002 et fixe à 1 306 000 le nombre de ses habitants. Idem pour la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), qui l'arrondissent à 1,3 million. D'où une

certaine perplexité et pas mal d'interrogations. "Sommes-nous envahis ?", s'est moqué le journal satirique *Le Nganga* dans sa livraison du... 1^{er} avril. "Ce chiffre est très surprenant. On se pose des questions, pour l'heure sans réponse", relève un observateur international. Faute de détails en provenance d'un ministère du Plan d'une discrétion exemplaire sur la question, les regards se sont tournés vers la Cour constitutionnelle, chargée de contrôler et, le cas échéant, de rectifier les chiffres du recensement. Au vu de son arrêt du 17 février, dont l'AFP a obtenu un exemplaire, la plus haute juridiction du pays n'y est pas allée de main morte. Les neuf "sages" ont ainsi grossi de 247 953 habitants la copie rendue par les enquêteurs du Plan, qui n'en avaient dénombré que 1 269 732. »

[Cette prolifération démographique gabonaise en aura surpris plus d'un. De toute évidence il ne s'agit pas d'un étonnant record de fertilité, mais bien d'une falsification des chiffres démographiques à des fins évidentes. De nombreux experts considèrent que le Gabon a délibérément surestimé sa population pour réduire son revenu moyen par habitant et devenir éligible aux aides de la communauté internationale tout en opérant une manipulation des listes électorales dans la perspective des élections présidentielles de décembre 2005. En somme, près de 250 000 électeurs fictifs pourraient tomber en toute "légalité" dans l'escarcelle du président Omar Bongo lui assurant doré et déjà un pourcentage non négligeable de voix en prévision des prochaines élections présidentielles.



Après les fraudes électorales massives observées lors de la dernière élection présidentielle au Togo avec la découverte de plus de 900 000 électeurs fictifs au service de la dictature françafricaine d'Eyadéma-fils (selon un rapport confidentiel de l'Union Européenne), tout semble avoir été mis en place au Gabon pour verrouiller le résultat du scrutin présidentiel en amont. Sans parler, comme au Togo, des plus classiques vols et bourrages d'urnes.

À l'instar du Togo, il est fort probable que ce qui s'annonce comme un simulacre d'élection, au profit de l'un des nombreux dictateurs-gouverneurs mis en place par la France dans son pré-carré africain au lendemain des prétendues "indépendances", recevra le soutien sans faille des plus hautes autorités de l'État français et de ses relais internationaux. — OGJ

Marseille l'Hebdo, *La drôle de course à la voile des « frères » congolais*, 01/06 (Benoît GILLES) : « Le 5 juin, part la Route de l'Equateur, une course océanique qui doit relier Marseille au port de Pointe Noire au Congo-Brazzaville. Six bateaux, dont certains de barrés par des skippers de renom, prendront le large, salués à 11 heures par le passage de la patrouille de France. Dès le 2 juin [...] une grande partie du gouvernement congolais, le premier ministre Isidore Mvouba, plusieurs de ses ministres, le frère et la fille du président de la République, Denis Sassou Nguesso, séjourneront à Marseille. Du très beau monde qui débarque quasiment en catimini. Ni la Préfecture de région, ni la Préfecture de police ne sont prévenues de cette "visite privée". Ils n'ont d'ailleurs rien prévu pour assurer la sécurité et le protocole du séjour de ces illustre hôtes.

Seules la Ville de Marseille et la communauté urbaine participent à l'organisation de la course en recevant les officiels congolais et en mettant à disposition ses infrastructures portuaires. « Nous soutenons cette course indirectement par l'intermédiaire du club de nautisme de l'YCPR, explique France Gamerre. Nous remettons aussi la Coupe de la Ville de Marseille à l'issue des premières régates. » Du côté des autres collectivités territoriales, ni soutien financier ni partenariat. D'ailleurs, en ville, les rares affiches annonçant l'événement présentent un nombre très réduit de partenaires. Seul sponsor privé connu, Volvo Suède Méditerranée, concessionnaire local. Pas trace du groupe Total, ni de Bolloré, tous deux très présents au Congo. « Nous soutenons la course sur le site d'arrivée, à Pointe Noire, dans le cadre des bonnes relations avec le pays hôte », annonce-t-on chez Total. Ce peu de soutien a une raison

simple : son budget de 1,5 million d'euros est quasi intégralement pris en charge par la Société nationale du pétrole congolais gérée par le neveu du président.

Car cette course a d'autres buts que la gloire du sport nautique, dans un des pays les plus pauvres du monde où, forcément, ce sport compte peu d'adeptes. Le but avoué par le premier ministre Isidore Mvouba, lors de la soirée de lancement, le 26 octobre dernier au Yacht Club de la Pointe-Rouge, est clair comme de la communication institutionnelle : grâce à cet événement, « le Congo pourra lever le voile qui grève son image, victime de la désinformation ». Pays encore déchiré par la guerre civile, à la démocratie toujours sujette à caution, le Congo a donc décidé de figurer sur l'échiquier mondial comme le premier pays africain à organiser une course à la voile. Soit. Mais pourquoi en partant de Marseille ?

Cela tient à la personnalité d'un des personnages clefs de cette histoire : Jean-Claude Vergier. Ancien élu vigouriste, passé un temps chez Tapie, ce chef d'entreprise a tissé des liens étroits avec le Congo durant son mandat municipal et à la chambre de commerce. Des liens qui sont restés solides. « Il y a quelques années, j'ai reçu un coup de téléphone de Brazzaville, indique-t-il. C'était la présidence. Le lendemain, j'entrais au Congo sans visa pour un séjour de quinze jours. Ensuite, j'y suis resté comme conseiller spécial du président Sassou Nguesso en charge de la coopération décentralisée. »

Depuis, il possède un passeport diplomatique qui lui permet de fréquents aller-retours et de nouer de discrètes relations entre Marseille et Brazzaville. « Ces relations ont débouché sur des projets dans le domaine de la sécurité civile, grâce notamment au Sdis 13, partenaire de la course [...] Nous avons développé également un volet médical avec l'ONG Hôpital assistance. Mais les projets les plus intéressants sont à venir, ils concernent les infrastructures. La Chambre de commerce et l'Aéroport sont sur les rangs pour réaliser la rénovation et l'exploitation de l'aéroport de Brazzaville. Le Port de Marseille et Semfos, la société de Charles-Emile Loo, sont intéressés par un projet de rénovation des ports de Pointe noire et de Brazza. »

Contactée, la direction de l'aéroport a déclaré ne pas être intéressée par ce projet. Quant au Port autonome, ses responsables indiquent n'avoir jamais dépassé le niveau des appels d'offre concernant le Congo. Le tout fait pschitt.

En revanche, on comprend mieux la nature des enjeux, lorsqu'on sait qu'Hôpital assistance est une ONG directement liée à la Grande loge nationale française (GLNF), une loge maçonnique très implantée en Afrique. Jean-Claude Vergier est souvent présenté comme le représentant d'Hôpital assistance au Congo. [...] Si ces personnages admettent volontiers ne rien connaître au monde de la voile, ils ont en commun leur parfaite connaissance des réseaux maçonniques de la GLNF, particularité que partage également le chef d'État congolais Denis Sassou Nguesso et son frère Maurice, patron du club nautique de Pointe noire et "éminence grise" du président, selon Vergier lui-même. »

[Le départ de cette prestigieuse course a fort heureusement été perturbé par les militants de Survie Marseille, et l'événement aura été davantage marqué par leur intervention visuelle et sonore que par le passage de la patrouille de France. Les militants de Survie, simplement armés d'un mégaphone, de pancartes et d'une lettre ouverte au maire de Marseille, ont rappelé au public qui était le dictateur Sassou Nguesso, les crimes contre l'humanité dont il s'était rendu coupable, les complicités françafricaines grâce auxquelles il était revenu au pouvoir, et les récentes pressions élyséennes sur la justice française pour faire libérer un de ses sbires incarcéré à la Santé dans le cadre de l'affaire des disparus du Beach. Les curieux venus pour la course ont rapidement déserté l'esplanade officielle, certains rejoignant même les manifestants, au grand dam des organisateurs.

La presse locale a plutôt bien rendu compte de l'événement et des

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

- France : 20 € Étranger : 25 €
 Soutien : à partir de 24 €
(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Abonnez un(e) ami :

- France : 20 € Étranger : 25 € Soutien

Prénom, NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)



revendications de Survie qui, à défaut d'une réponse du maire Gaudin, demande toujours une prise de position des élus municipaux contre ce soutien à peine masqué de la mairie au dictateur. Les « partenaires » officiels (le journal *Méto*, Volvo, la société Marseille Université Club, le Yachting Club de Pointe Rouge, le ministère de la Défense, la Patrouille de France, la Marine Nationale, la Ville et la communauté urbaine de Marseille, Netency, Météo France) ont également été interpellés, sans réponse à ce jour. – VS]

Darfour

AFP, Selon Wolfowitz, le Darfour a surtout besoin de « développement économique », 17/06 : « Le président de la Banque mondiale (BM) Paul Wolfowitz, en visite au Rwanda, a estimé vendredi que le Darfour, dans l'ouest du Soudan, se trouvait dans une situation "post-génocide" et avait dorénavant surtout besoin de "développement économique". À cet égard, il a appelé la communauté internationale à en faire plus pour aider le Darfour. [...] Il a estimé que la BM avait un rôle à jouer dans la reconstruction de cette région [...]. "Un génocide laisse des séquelles très, très profondes sur la société... et cela pendant très, très longtemps", a-t-il déclaré. »

[Le Darfour, comme tout le Soudan, aurait d'abord besoin de justice. Torture, meurtres, viols, exactions de tous ordres commises à l'encontre de la population civile, bâillonnement de la presse, sont le lot quotidien du pays (voir notamment Sudan organisation against torture, SOAT, www.soatsudan.org). Soulignons avec satisfaction que le président de la Banque Mondiale évoque les souffrances d'une population meurtrie avec sollicitude. Il semble, cependant, insinuer que l'affaire est entendue, réglée en quelque sorte. Il n'en est rien. Quelle volonté politique pour quel objectif Monsieur Wolfowitz ? Comment se développe-t-on économiquement dans des circonstances qui sont celles du Soudan aujourd'hui ? Où les assassins continuent d'agir ? – SC]

Rwanda

AFP, *idem* : « Jeudi, au début de son séjour à Kigali, M. Wolfowitz a souligné "l'énorme responsabilité" de la communauté internationale qui n'est pas intervenu lors du génocide au Rwanda en 1994 [...]. Interrogé sur le fait que le Rwanda continue à recevoir des aides financières alors que de nombreux observateurs l'accusent de violer la loi internationale en faisant des incursions en République démocratique du Congo (RDC) voisine, ce que Kigali dément, M. Wolfowitz a déclaré : "il nous faut comprendre le problème. Et le vrai problème, ce sont les tueurs [...] qui vivent en RDC" a-t-il expliqué. "Je ne dis pas que les incursions sont le bon moyen de le résoudre, mais nous devons trouver une solution, car tant que ce problème n'aura pas été résolu, il y aura de l'instabilité" a-t-il poursuivi. »

[Parmi les nombreux (vrais !) problèmes auxquels la région est confrontée, c'en est un « vrai » en effet – qui attend depuis onze ans d'être réglé. – SC]

Le Gri-Gri International, Rwanda, les créanciers aussi se fendent la gueule !, 02/06 (Marc de Miramon) : « Malgré les effets d'annonce, le Rwanda continue de rembourser une dette en partie contractée pendant la préparation du génocide. [...] Les temps changent. Un site Internet a été inauguré en 2000 et le Club [de Paris] inonde désormais les rédactions de communiqués sur son action « positive ». En témoigne l'annonce en fanfare de l'annulation de la dette du Rwanda, le 10 mai dernier. Une « information », immédiatement relayée par *Le Monde* et l'AFP, qui mériterait pourtant quelques éclaircissements. Si le Rwanda a effectivement vu « levée » sa créance de 100,4 millions de dollars au Club, sa dette extérieure (environ 1,5 milliards de

dollars) reste abyssale. [...] Ce n'est pas un scoop : une partie de l'argent prêté par les institutions financières internationales au régime dictatorial du général Habyarimana a servi à acheter des armes pour préparer le génocide de 1994. [...] Sur ce sujet, les institutions financières internationales, si promptes à étaler leur « générosité » sont unanimement amnésiques. Le Club de Paris prétend par exemple être incapable de remonter le fil des créances [...] Questionné par *Le Gri-Gri*, le ministre de l'Economie rwandais, Donald Kaberuka, préfère se réfugier derrière une argumentation digne de ses créanciers : « Quand vous avez une dette, quelle qu'elle soit, il faut l'honorer. C'est un principe de base. Et puis, à l'époque, les mécanismes d'annulation de la dette n'existaient pas. » Détail éclairant, M. Kaberuka brigue actuellement la direction de la Banque Africaine de Développement. Qui dépend de la Banque mondiale »

[Que la propagande des créanciers soit transformée en « information » par certains médias ne surprend plus vraiment. En revanche, on ne peut que profondément regretter la justification du paiement de la plus odieuse des dettes par le ministre rwandais de l'Économie. La mémoire du génocide est-elle soluble dans la realpolitik ? – VS]

Gilles Labarthe

Le Togo

de l'esclavage au libéralisme mafieux

Dossier noir n° 20 d'Agir ici et Survie

Éd. Agone, 2005, 206 p., 12 € franco à Survie

Cette enquête mène le lecteur à la découverte d'un pays encore méconnu : le Togo, l'une des plus longues dictatures militaires de l'histoire contemporaine africaine. Dans ce pays « ami de la France » s'activent depuis plus de quarante ans un ensemble de réseaux au service d'une passion commune : le détournement des fonds publics et le pillage des ressources naturelles.

En réponse aux thèses persistantes qui voudraient attribuer la responsabilité du marasme aux Africains eux-mêmes, ce nouveau Dossier noir de la politique africaine de la France démonte les principaux mécanismes et jeux d'influence étrangers qui ont contribué à ruiner depuis 40 ans l'équilibre économique et social d'une jeune nation, surnommée la « Suisse de l'Afrique » jusqu'à la fin des années 1970.

Le coup d'État militaire et les récentes pressions diplomatiques qui ont immédiatement suivi la mort de Gnassingbé Eyadéma, le 5 février 2005, ont encore confirmé le rôle prépondérant des chancelleries occidentales qui cherchent à garantir leurs intérêts dans la région.

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Lounis Aggoun (LA), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Christian Loubier (CL), Sisulu Mandjou Sory (SMS), Victor Sègre (VS), Odile Tobner (OT).

Ont aussi participé : Dobian Assingar, Vincent Corsaire, Olivier Guilbaud (OG), Benjamin Moutsila, Massalbaye Tenebaye, .

Coordination : Olivier Thimonier.